

Janvier 2009

# beausoleil

ma ville

**Le N°1**  
le magazine

**Interactif**

**Vos questions  
sur internet**

p.3

**EXPOSITIONS**

**Du nouveau  
dans la ville**

p.7

**L'interview du Maire**

p.4

**Actualités**

Un centre socio-culturel

Les escaliers

p.8/9



cérémonie



## Le prince Albert II au 64<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Beausoleil

Le souverain monégasque dans son allocution a saisi l'opportunité d'évoquer les perspectives d'avenir unissant la Principauté de Monaco et Beausoleil dans une communauté de destin fructueuse. *"Sachons nous retrouver autour de valeurs communes pour une coopération enrichie (...) Beausoleil est très dynamique et accueillante (...) Je ne doute pas que l'avenir saura nous rapprocher davantage"*.

marché

## Un nouveau départ pour le centre



anniversaire

## Mairie : le centenaire qui a rajeuni la ville

De 9 heures à minuit, samedi, un flot incessant estimé à 2 000 participants a déferlé dans un état de liesse ressemblant fort à celui qui a nourri les récits de l'inauguration de l'hôtel de ville 100 ans plus tôt.



cinéma de plein-air

## Indiana Jones gratuit pour 500 spectateurs



concert

## Beau succès des animations de la place de la Libération



## Le Marché du torchon

Donner une identité à un magazine municipal est un exercice difficile. Dans la plupart des cas il reste tout entier voué à la cause municipale et n'est au fond qu'une succession d'informations au service de l'équipe en place. Ce n'est ni mon intention, ni mon envie. Je ne veux pas vous infliger une information formatée où tout serait beau dans le meilleur des mondes communal.

Restons vivants ! L'actualité municipale bouge, elle est quotidiennement en mouvement. Le temps des photos de coupures de ruban est bien terminée.

Tout au contraire, je voudrais réveiller les choses. J'entends bien ouvrir les pages au débat d'idées, fusse-t-il incisif, à l'interactivité et au dialogue autour des décisions de la gestion communale. L'objectif est d'écouter vos attentes, éclairer vos initiatives, parler de vos colères, relayer vos appels.

Chaque mois, nous discuterons ensemble de la vie à Beausoleil, de notre jeunesse et de nos écoles, de la situation de nos aînés, nous parlerons logement, environnement, aménagements, nous rencontrerons les commerçants, les associations et tous ceux qui font la ville.

Ici je veux faire passer un message. L'équipe municipale et moi-même travaillons vraiment beaucoup à l'avenir de la ville. Honnêtement je crois que l'on ne peut pas faire davantage. Cette implication de tous les instants ne s'accompagne malheureusement pas toujours d'effets immédiats tant les collectivités sont aujourd'hui tenaillées par des procédures en tous genres, garantes certes de transparence. Quand on pense que pour changer ne serait-ce que la blanchisserie des cantines, serviettes et torchons, il faut compter pas moins de quatre mois, imaginez la réalité des délais pour des opérations d'envergure. Pour un élu c'est parfois très difficile à accepter et pour un citoyen à admettre.

Cela ne nous arrêtera pas pour autant. Nous continuerons chaque jour à défendre la cause de Beausoleil et des Beausoleillois. Quitte à se servir de l'attente pour un meilleur résultat !

Bien cordialement.

**Gérard SPINELLI**

Maire de Beausoleil  
Conseiller Général de Alpes-Maritimes  
Premier Vice-Président de la CARE




## La question web

Sur [www.villedebeausoleil.fr](http://www.villedebeausoleil.fr)  
posez votre question à **Gérard Spinelli**.

Le Maire vous répondra le 17 février 2009  
sur le site internet de la ville

Nous publierons dans notre prochain numéro quelques unes des réponses à vos questions

## “Convivialité et solidarité”

**Beusoleil Ma Ville : C'est votre première véritable interview pour les Beusoleillois, pourquoi cette absence de communication depuis votre élection ?**

**Gérard Spinelli :** Je voulais faire les choses dans la légalité. Il n'y avait eu jusqu'à ce jour aucune procédure de marché public pour l'impression du magazine municipal. Or conformément à la loi et aux règles édictées par la Communauté Européenne qui prévalent désormais sur le droit français, la mise en concurrence est obligatoire. La démarche est légaliste, mais forcément plus longue.

**BMV : 7 ans après votre dernier mandat, vous retrouvez Beusoleil, votre approche de la ville est-elle différente ?**

**GS :** Ce qui est certain c'est qu'elle est plus contraignante. Notre marge de manœuvre est encore plus mince mais l'envie est restée la même, elle est même plus forte qu'avant. J'ai tiré les expériences du passé, j'apprends chaque jour la patience, mais je sais exactement où je veux aller pour Beusoleil.

**BMV : Quel premier bilan tirez-vous de ces premiers mois de mandat ?**

**GS :** Je ne suis pas encore à l'heure des bilans ! Je suis dans l'action. Mon équipe et moi-même travaillons beaucoup, sur les dossiers et sur le terrain, pour mettre en place les réalisations et les équipements dont Beusoleil a besoin et pour lesquels nous avons été élus.

**BMV : Quelles ont été vos premières préoccupations et priorités ?**

**GS :** Pour faire simple, je dirais que j'ai cherché à préserver ce qui fonctionnait et à optimiser par une gestion plus rationnelle des services municipaux, avec deux grandes priorités : la propreté de la ville et d'une façon très générale ce que j'appellerais le lien humain et social avec l'ensemble de ses habitants. Dès les premiers

jours, j'ai créé au sein de mon cabinet deux nouveaux pôles, l'un à vocation économique et sociale, pour instruire les demandes de logement, informer, orienter et accompagner. Le second à caractère technique pour faire remonter quasiment en direct les demandes venant du terrain quant au problème du quotidien, de voirie, d'éclairage, d'entretien. J'ai voulu remettre de la proximité, de l'écoute dans la conduite des affaires municipales. Redonner sa fonction première à l'Hôtel de Ville, un lieu ouvert sur la vie des Beusoleillois. Mais quels que soient les projets en préparation, et nous n'en manquons pas, une de mes préoccupations au quotidien reste de trouver des financements. Je suis en quelques sortes le V.R.P. de Beusoleil.

**BMV : Quel est le budget de la ville ?**

**GS :** Après consolidation, proche de 25 millions d'euros ! Le chiffre parle de lui-même et illustre bien les difficultés réelles de la ville à se développer comme chacun de nous le souhaiterait. Autant dire qu'il nous faut être imaginatifs,

inventifs et solidaires... et pas trop impatients si nous voulons ensemble faire de belles choses et préparer au mieux l'avenir des nouvelles générations.

**BMV : Sur quels dossiers votre municipalité travaille-t-elle actuellement ?**

**GS :** Principalement sur la réalisation d'équipements publics au service de la population. Nous nous devons de rattraper le retard pris en matière de logements sociaux, d'équipements socio-culturels, d'accueil de la petite enfance ou de structures pour la jeunesse. En préparation un pôle culturel regroupant écoles de musique, de danse et salle d'exposition ; un jardin d'enfants en centre-ville ; un parking de 100 à 200 places aux Moneghetti avec l'installation d'une

enseigne commerciale hard discount ; la réhabilitation de l'ancienne école Jules Ferry en un lieu de convivialité et de vie à l'usage de la population et des associations... Nous étudions toutes les pistes possibles pour la création

“ J'APPRENDS  
CHAQUE JOUR LA  
PATIENCE,  
MAIS JE SAIS  
EXACTEMENT OÙ  
JE VEUX ALLER  
POUR  
BEUSOLEIL ”

# interview du Maire

de crèches et avons pour cela usé de notre droit de préemption pour acquérir de nouveaux bâtiments comme le Domaine Charlot au Carnier.

**BMV : Certains dossiers sont-ils plus avancés que d'autres ?**

**GS :** Sans conteste la création du centre socio-culturel de l'ancienne école Jules Ferry avec ses salles d'accueil et ses espaces polyvalents. Nous allons également lancé le programme pluriannuel pour la réhabilitation des escaliers de la ville avec une première tranche dès cette année. Au budget 2009 il y a aussi la réalisation d'un jardin public et d'un jardin d'enfants sur le toit-terrasse de la résidence "Des Jardins d'Elisa" avec la mise en service enfin de deux ascenseurs publics, l'aménagement des locaux du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville pour accueillir le Service de l'Etat Civil et permettre l'accessibilité des personnes handicapées.

**BMV : Selon vous, quels projets seront les plus difficiles à mettre en place ?**

**GS :** Sans hésiter la création de nouveaux parkings dans Beausoleil. Nous saisirons toutes les opportunités qui se présentent à nous, mais au vu des engagements financiers, les procédures sont particulièrement longues. Il faut compter quatre ans à l'heure actuelle pour la livraison d'un parking. Le problème ne se réglera donc pas du jour au lendemain. Le premier d'entre eux sera en tout cas pour les Moneghetti.

**BMV : Qu'en est-il de la création de logements sociaux ?**

**GS :** Nous avons engagé des démarches concrètes dans ce domaine, car nous sommes convaincus de l'impérieuse nécessité de mettre en œuvre une politique sociale active produisant des effets à court terme. Je ne vais pas ici rentrer dans une liste exhaustive des projets en cours. Nous y consacrerons prochainement un numéro spécial. Mais sachez que c'est une prévision de création de 70 à 100 logements locatifs aidés et accessibles aux Beausoleillois, au titre d'une période de trois ans, avec des réalisations déjà avancées comme l'opération "Promogim" boulevard Guynemer ou encore celles du 13 escalier Tivoli et de la rue Marcenaro.

**BMV : Comment comptez-vous aider les jeunes de Beausoleil ? Que pouvez-vous leur apporter ?**

**GS :** C'est une de mes actions qui me tient le plus à cœur. Dès les premiers mois nous avons travaillé à la



**Gérard Spinelli**  
Maire de Beausoleil

création d'un service jeunesse, désormais effective. Les jeunes sont depuis quelques années les grands oubliés de Beausoleil. Pourtant l'avenir d'un territoire passe inévitablement par l'efficacité et la cohérence des actions menées en faveur de sa jeunesse. Notre responsabilité est de les aider, de les accompagner et surtout de faire en sorte qu'ils se sentent impliqués et si possible heureux dans la société. Cela passe bien sûr par le conseil à l'orientation, à l'emploi et à la formation mais aussi par des projets pédagogiques menés avec des partenaires, comme l'association Tétraèdre par exemple, très présente sur la commune. Il est essentiel de recréer dans ce domaine aussi du lien social avec les familles et leurs enfants et de proposer des animations qui correspondent aux véritables attentes des jeunes de la commune.

**BMV : Concrètement quoi de nouveau pour les jeunes ?**

**GS :** L'ouverture d'une antenne permanente de la Mission Locale, rue de la Gaité avec l'installation du Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) de la Riviera Française. La Mission Locale dont je suis le président pour l'Est du département depuis juillet 2008 fait un travail très efficace en proposant un accompagnement personnalisé pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.

Avec le service jeunesse, nous sommes dans une écoute active et surtout dans le non jugement. C'est très important de faire confiance et de travailler dans une collaboration participative. Je veux encourager les initiatives et que les jeunes retrouvent dans la commune des espaces où ils se sentent bien.

Cela passe aussi par une programmation d'animations spécifiques aux plus de 12 ans, comme nous l'avons déjà fait avec le centre de loisirs.

# interview du Maire

**BMV :** Le dossier de la Crémaillère a connu un nouveau rebondissement avec l'annulation par le Tribunal Administratif du Protocole d'Accord signé par votre prédécesseur. Croyez-vous en un règlement possible de ce dossier ?

**GS :** Le Tribunal Administratif stipule dans son jugement que la municipalité précédente n'avait pas communiqué à l'assemblée municipale, lorsqu'elle a voté ce protocole d'accord, toutes les informations et les éléments réels du dossier. Ce qui faussait inévitablement son jugement. Cette décision peut être une vraie chance pour Beausoleil. Même si actuellement notre priorité absolue reste le quotidien des Beausoleillois, la propreté de la ville, la vie associative, le développement de l'activité commerciale... nous laisserons bien-sûr toute la place qu'il faut à la réalisation d'un projet pour la Crémaillère. Nous mettrons toute l'énergie nécessaire sur ce dossier qui bien qu'ayant fait couler beaucoup d'encre, peut très vite devenir le grand projet de la ville. La Crémaillère doit redevenir le projet des Beausoleillois et pour eux, un espace fort de l'animation de la ville avec parking, hôtel, commerces et une école de nouveau en centre-ville.

NOTRE PRIORITÉ  
ABSOLUE EST LE  
QUOTIDIEN DES  
BEAUSOLEILLOIS,  
LA PROPRETÉ  
DE LA VILLE,  
LA VIE ASSOCIATIVE,  
LE DÉVELOPPEMENT  
DE L'ACTIVITÉ  
COMMERCANTE

**BMV :** Vous êtes aussi 1<sup>er</sup> vice-président de la CARF. En quoi la CARF concerne-t-elle les Beausoleillois ?

**GS :** L'espace communautaire permet de mutualiser nos moyens avec les autres communes de l'Est du département. Pour chacune c'est l'opportunité de porter des projets d'intérêt général qui n'auraient pas pu voir le jour autrement. Penser l'aménagement du territoire dans sa globalité offre nécessairement une plus grande cohérence. Cela touche au quotidien des Beausoleillois dans des secteurs aussi essentiels que la collecte des ordures ménagères ou encore le transport urbain... On l'a vu dernièrement avec la création de la première ligne reliant Beausoleil, Roquebrune-Cap-Martin et Menton. Selon l'implication qu'on lui consacre, la CARF représente indéniablement un atout supplémentaire à l'échelle communale. A plusieurs on est toujours plus fort pour relever de grands enjeux comme celui du développement durable, des transports, des axes de circulation et d'une façon générale pour tout ce qui touche à notre cadre de vie.

**BMV :** Avec plus de 80% de votre population active qui travaille en Principauté, en quoi peut-on dire que Beausoleil n'est pas la cité dortoir de Monaco ?

**GS :** C'est une idée fautive et totalement préconçue ! Tout au contraire, avec près d'une centaine d'associations qui animent la commune, Beausoleil est riche d'initiatives individuelles et collectives. La plupart des Beausoleillois que je rencontre ont envie d'entreprendre. Que ce soit dans nos écoles, chez les commerçants, les artistes, les professionnels, tous ont des idées pour faire vivre la ville. Notre rôle est de les y encourager et de les aider dans la mesure du réalisable. Nous restons ainsi très à l'écoute des associations, de leurs éventuelles difficultés et mettons tout en œuvre pour faciliter et développer leurs activités. Les associations et leurs dirigeants sont très présents dans l'animation et la vie municipale. C'est une chance pour Beausoleil et ses habitants. Beaucoup de Beausoleillois pratiquent une activité associative, quelle soit sportive, culturelle, patriotique ou à caractère social. C'est donc plutôt une ville de détente et de loisirs. A nous de permettre à chacun de trouver sur le territoire communal les moyens et équipements nécessaires à

la réalisation de ses projets. Mais il est vrai de dire que pour les Beausoleillois comme pour tous les azuréens, Monaco constitue un formidable bassin d'emplois.

**BMV :** Maintenant que le temps des campagnes est fini, que pouvez-vous réellement promettre aux Beausoleillois ?

**GS :** Je n'aime pas promettre sans être certain de pouvoir tenir mes engagements. Ce n'est pas ma conception des choses, je n'aime pas les effets d'annonce. Cela ne veut pas dire pour autant que rien n'est en préparation. Nous avons la volonté de redynamiser la ville et ses quartiers par une programmation sur plusieurs années de travaux d'aménagements, de réhabilitations, de rénovations, qui vont en partie changer sa physionomie. Mais avant tout je souhaite que Beausoleil soit une ville de convivialité, d'échanges culturels et communautaires, de liens intergénérationnels. L'espace communal peut et doit être un espace d'espoir et de solidarité.

# expositions <sup>7</sup>

Peinture, sculpture, photographie, graphisme...  
l'art contemporain investit la ville

## 2009

s'annonce comme une saison culturelle innovante, surprenante à l'instar de la programmation du deuxième semestre 2008.

Cycle d'expositions, performances d'artistes, l'art s'intègre à l'environnement urbain pour mieux provoquer chez le visiteur un questionnement, une découverte, une révélation artistique. En perspective de nouveaux espaces dédiés à l'art contemporain, des lieux de rencontres et de partage artistique entre créateurs de sensibilité et culture différentes.

Un objectif : rendre l'art accessible à tous et encourager la création locale





## Une nouvelle laveuse dans les rues

La mairie s'est dotée d'une deuxième laveuse pour le nettoyage des rues et trottoirs.

Un nouvel équipement pour l'entretien de la voirie en vue d'optimiser le lavage au quotidien de la ville.

Ce renforcement du lavage mécanique va permettre

## Une nouvelle tornade blanche

Elle brille par sa sobriété en matière de consommation et son faible niveau sonore. Son moteur turbo-diesel se contente de 4 à 5 litres de gas-oil à l'heure.

Le carburant vert peut entrer dans la composition du mélange à hauteur de 5%. Sa cuve embarque 2 500 litres d'eau. Elle peut envoyer un jet de 80 bars sur les tâches les plus résistantes. Un investissement pour la propreté de la ville de 84 177 euros.

une meilleure disponibilité des équipes sur le terrain et une présence effective sur les accès plus difficiles (escaliers, ruelles...). Conjointement, la Ville a entrepris une vaste réorganisation et modernisation des services municipaux du nettoyage avec pour objectif celui d'améliorer la propreté de la voie publique grâce à une gestion plus rationnelle et donc plus efficace.

## Les escaliers de la ville

Lancement cette année d'un programme pluriannuel pour la réhabilitation des escaliers avec une première tranche à hauteur de 400 000 euros. 66 escaliers sont recensés sur la commune. Si certains choix s'imposent d'eux-mêmes, les premières réfections tiennent naturellement compte de l'avancée de dégradation, du vieillissement des matériaux et de leur fréquentation. Un vaste chantier à l'échelle communale. Critères retenus pour les revêtements de surface : des matériaux pérennes et faciles d'entretien, antidérapants.

Les travaux pourront en certains endroits s'accompagner d'un aménagement du site, avec éventuellement poses de bancs et créations d'espaces détente. Partout la municipalité en profitera pour procéder à l'enfouissement des réseaux et revoir l'éclairage public sur les zones mal éclairées.



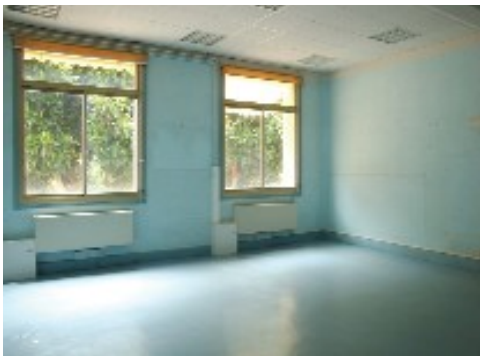


## Sur le toit d'Elisa

Inscrite au budget 2009, la réalisation d'un jardin public et d'un jardin d'enfants sur le toit de la résidence de tourisme Elisa. Un espace vert de détente et de jeux qu'accompagne la mise en service de deux ascenseurs publics, signant là la reprise de la politique d'installation des ascenseurs publics dans la ville.

## Un Centre Socio-Culturel au cœur de la ville

Les locaux de l'ancienne école du centre vont être réhabilités pour offrir à l'ensemble de la population un espace polyvalent unique ouvert au développement de la vie associative, aux initiatives citoyennes et culturelles.



Un lieu de vie et de convivialité, de pratiques d'activités diverses, universitaires et associatives, avec ateliers créatifs, espaces d'accueil et d'exposition, salle multimédia, salles de formation et d'apprentissage.. Les travaux débiteront cette année.



## Renforcement de l'éclairage Public

L'éclairage public est une des priorités des interventions de voirie avec le souci d'agir en faveur du développement durable grâce à l'utilisation à moyen terme sur toute la commune de sources d'énergie à faible consommation.



## Accessibilité des services municipaux

Les personnes à mobilité réduite ne resteront plus à la porte des services municipaux. L'Etat Civil va s'installer au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville (ancien foyer des anciens) où sera créé un bureau d'accueil pour les personnes handicapées pouvant



répondre à l'ensemble des démarches

## Un guide pour les associations



La ville édite un guide complet de l'offre associative, très importante sur la commune avec près d'une centaine d'associations.

Une présentation de toutes les activités proposées et les contacts des différents intervenants. Disponible dans les mairies et lieux publics.

## Un cyber espace en centre ville

Internet en libre accès pour tous avec l'ouverture sur le bd de la République d'un espace internet citoyen tout public. Mise à disposition par la commune d'une dizaine de postes informatiques en partenariat avec l'association Tétraèdre qui assure la présence d'un animateur. A moyen terme, l'espace intégrera le nouveau centre socio-culturel.



## la question du mois



Juri  
Alpha  
Conseil

Nouvellement créée sur la commune, l'association Juri Alpha Conseil propose des permanences de veille, aides et conseils juridiques pour les particuliers et les professionnels les samedis matins de 9h à 13h dans les locaux de Planète Jeunes, bd de la République (à côté de la Poste). Connaissances des droits et jurisprudence, aide administrative et coup de main à la rédaction... la jeune juriste Lise Dollé, habitante du quartier des Moneghetti, a décidé de mettre ses connaissances au service des autres. L'association ne s'arrête pas là et dispense également des séances de soutien scolaire et d'alphabétisation. Une palette large pour un euro de cotisation annuelle ! Chaque mois JAC répond à une de vos questions.

### LA QUESTION DU MOIS

*J'occupe un appartement non meublé. Je décide de déménager et j'envoie mon préavis de départ à mon propriétaire. Suite à l'état des lieux de sortie le propriétaire décide de retenir ma caution sous prétexte de détériorations pourtant déjà constatées lors de l'état des lieux d'entrée. **Que puis-je faire pour lui faire entendre raison et, ainsi, récupérer mon argent?***

### LA REPONSE DE JURI ALPHA CONSEIL

Tout d'abord il convient de toujours vous munir de l'intégralité des documents qui justifient votre dire. Ensuite, si la location de votre appartement est régie par la loi du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs, je vous conseille d'écrire **un courrier recommandé avec accusé de réception** à votre propriétaire en lui demandant la restitution immédiate de votre dépôt de garantie en lui rappelant les dispositions de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 et de son article 22 :

« ... Il est (le dépôt de garantie) restitué dans un délai maximal de deux mois à compter de la restitution des clés par le locataire, déduction faite, le cas échéant, des sommes restant dues au bailleur et des sommes dont celui-ci pourrait être tenu, aux lieu et place du locataire, sous réserve qu'elles soient dûment justifiées. ... »

Par ailleurs ce même article expose votre propriétaire, à défaut de remboursement dans les délais, à des sanctions financières :

« ... A défaut de restitution dans le délai prévu, le solde du dépôt de garantie restant dû au locataire, après arrêté des comptes, produit intérêt au taux légal au profit du locataire. »

En conséquence, les dispositions de cette loi portant un caractère impératif dit "d'ordre public", le propriétaire ne peut y déroger.



## Liste Gérard SPINELLI

La commune sort d'une longue période d'immobilisme marquée par un très net ralentissement des investissements. La précédente municipalité a fait le choix de concentrer ses efforts budgétaires essentiellement sur deux projets, une école de substitution à l'école déjà existante du Centre et un micro-site sportif, au détriment de tout autre investissement. Cette politique n'a eu de cesse que de creuser le fossé entre l'offre communale et les attentes de la population.

Le déficit en matière d'équipements et de services à la population est chaque jour tangible. Aujourd'hui la commune ne répond plus à une demande croissante et légitime en matière de services, de qualité d'accueil et d'aménagements nécessaires à l'amélioration de son cadre de vie.

Force est de partir de ce constat : la frilosité politique en matière de développement et d'équipements est allée à l'encontre des attentes et besoins et au final du développement de la commune. Nous nous devons d'être à l'écoute de tous ceux qui souhaitent entreprendre et développer sur la commune une activité professionnelle, associative, commerçante et humaine.

**Notre volonté est de relancer la dynamique municipale. Il est temps pour Beausoleil de renouer avec un cycle d'investissements et de développer ses services rendus à la population.**

**En 2009, il apparaît clairement que nous devons faire le choix d'une politique plus courageuse et audacieuse qui remette les besoins des Beausoleillois au cœur de nos décisions et du dispositif.**

## Liste Robert VIAL

### Pourquoi le Projet de la Crémaillère n'a-t-il pas encore vu le jour ?

**24.09.04** - Séance du Conseil Municipal, lors de laquelle le Protocole d'Accord Transactionnel (P.A.T), entre la Mairie et la SCI Jasmin est voté à 22 voix (majorité) contre 6 abstentions, dont celle de Mr Gérard Spinelli (Conseiller Municipal de l'opposition à l'époque). Ce P.A.T. n'a fait l'objet d'aucune observation de la part du Contrôle de la Légalité, ainsi que du Préfet des A.M qui suivait attentivement et avec vigilance ce dossier.

**27.11.04** - Ledit P.A.T a été homologué par la Cour d'Appel d'Aix, mettant ainsi un terme à un contentieux, vieux de plus de 10 ans.

**21.02.06** - Monaco Matin dévoilait en exclusivité les 1<sup>eres</sup> images du futur ensemble (logements, commerces, parkings et 1200m<sup>2</sup> de logements pour actifs PLS (Prêt Locatif Social), ceci à la demande et en accord avec le Préfet des A.M et de la Commune.

**2007 / 2008** - Divers recours déposés à l'encontre de ce projet ont retardé la mise en oeuvre et le début des travaux, sans pour autant annuler le P.A.T. de 2004, toujours en vigueur à ce jour.

**12 / 2008** - Le Groupe d'opposition mené par le Dr R. Hayek, demande donc à la majorité en place, d'appliquer les termes de ce Protocole, afin que «La Crémaillère» voit le jour et que l'ensemble des Beausoleillois, puisse enfin profiter des retombées économiques, sociales et commerciales de ce projet.

## Liste Brigitte HOURTIC



Deux conseillers d'opposition déterminés qui travaillent pour les Beausoleillois...

Notre légitimité issue du scrutin se matérialise par notre action au sein du Conseil Municipal.

Même si le travail de notre groupe minoritaire est difficile, notre force d'implication et de proposition demeure intacte.

Les électeurs de Beausoleil ont opté pour une politique communale différente de nos projets.

Néanmoins, nous continuons de proposer et d'agir :

- Pour faire baisser le prix de l'Eau et pour la sauvegarde des services publics
- Pour intégrer 20 % de logements sociaux dans chaque nouvelle construction
- Pour la préservation du patrimoine communal et le développement économique de notre cité
- Pour l'organisation de réunions régulières visant à impliquer la population et les services de la ville dans l'amélioration du tri des déchets ménagers, de la propreté et du cadre de vie commun...

Nous souhaitons que nos suggestions soient prises en compte par la majorité, pour déboucher sur des réalisations concrètes. Au delà des complexités de gestion, nous restons persuadés que le potentiel de Beausoleil demeure sous-utilisé en matière de qualité de vie, de culture, d'échanges solidaires, d'environnement, de développement économique, de logement et d'action sociale.

VILLE DE BEAUSOLEIL

# Accueil de Loisirs

Mercredi et vacances scolaires  
7h30 - 18h30

POUR LES 3-11 ANS

Guichet Unique  
04 92 10 70 14  
Renseignements Programmes Inscriptions